



Annonce

Nº 2019-01

Objet : Rappel concernant les autocollants des commanditaires du CRC

Date : Le 10 mai 2019

La deuxième manche du Championnat canadien de rallye approche à grands pas et nous sommes heureux d'avoir Subaru et Frontech Solutions comme partenaires du championnat. Même si nous avons perdu quelques partenaires en 2019, nous travaillons fort avec nos Médias et bénévoles pour poursuivre notre excellente couverture. Les livrables essentiels comme les sept émissions télé en français et en anglais, les vidéos de 2 minutes, les articles en ligne, etc. seront toujours d'aussi bonne qualité.

Tout en poursuivant la recherche d'autres partenaires, il importe de protéger la valeur de la visibilité que nous offrons. Ainsi nous vous rappelons l'emplacement des espaces réservés tel qu'indiqué en 12.4.1.8 (Bannière de pare-brise), en 12.4.1.9 (Autocollant de portière) et 12.4.1.10 (Pare-choc avant). Nous vous demandons en particulier de ne rien afficher dans l'espace réservé du pare-chocs avant. Si les autocollants Motul sont toujours en position dans cet emplacement, nous vous demandons de les retirer. À chaque rallye, il se peut que nous vous demandions d'y installer un autocollant CARS jusqu'à ce qu'un nouveau commanditaire soit désigné.

Merci,

Debbie Dyer
Directrice administrative de CARS